

Questions orales

M. l'Orateur: La parole est au député d'Eglinton pour une question supplémentaire.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE**LA NOTE DE SERVICE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE À PROPOS DES OBJECTIFS POLITIQUES**

M. Rob Parker (Eglinton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Dirait-il à la Chambre si le ministre du Revenu national, dans une note de service qu'il a écrite le 27 novembre 1978, énonçait la politique officielle du gouvernement en disant que pendant les quatre prochains mois, toutes les activités devront être fonction d'objectifs politiques?

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce n'est pas là une question supplémentaire.

* * *

L'EMPLOI**LES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE**

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, la question du député n'était peut-être pas supplémentaire, mais elle était à propos. J'aimerais poser au premier ministre une question sur les femmes du Canada.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déclaré à la Chambre, encore le 30 novembre dernier, que des programmes d'action positive pour les Canadiennes étaient déjà en place. Comme c'est tout simplement faux, puisque les bureaux régionaux, qui sont essentiels à l'application de ces programmes, n'ont même pas été dotés en personnel, et que cette promesse remonte à dix mois, le premier ministre dira-t-il maintenant à la Chambre quand le gouvernement entend tenir cette promesse faite il y a dix mois?

M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le recrutement et la formation des responsables des programmes d'action positive devraient se terminer en février 1979, et l'on prévoit qu'ils seront mis en route en avril 1979.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre en sa qualité de chef du gouvernement. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a déclaré le 30 novembre à la Chambre que le programme était déjà en place, et il avait déjà dit la même chose avant cette date.

Étant donné que le gouvernement nous promet ce programme depuis près d'un an, j'aimerais poser une autre question au premier ministre à propos des différents programmes destinés à aider les femmes. Dans le cadre de ses mesures d'austérité, le gouvernement compte en effet éliminer un certain nombre de programmes qui ont pour objet d'aider les femmes; je songe notamment au Programme d'extension de services de la main-d'œuvre. Rien qu'en Ontario, 12,000

femmes ont pu se passer de l'assistance sociale et de l'assurance-chômage grâce à ce programme. Aussi, le gouvernement est-il disposé à revenir sur sa décision et à rétablir ces programmes absolument indispensables.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est toujours la même chose avec les néo-démocrates: ils ne louent l'efficacité des programmes fédéraux que lorsqu'on ralentit leur rythme d'expansion. Je remercie le député pour son compliment à rebours. Il nous reste bien des programmes excellents, tant dans la Fonction publique qu'à l'extérieur, qui servent à aider les femmes sur le plan professionnel. Les sommes consacrées à ce genre de programmes demeurent considérables.

Si l'on a réduit les dépenses dans ce secteur, on l'a fait également dans d'autres, le député ne l'ignore pas. Il devrait également bien savoir que le gouvernement essaie d'éviter que ses dépenses ne progressent à un rythme plus rapide que l'économie en général, ce qui est raisonnable.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, comme d'habitude, le premier ministre a délibérément répondu à côté de la question. Je lui ai parlé d'une déclaration erronée faite à la Chambre par un ministre. Le ministre a en effet déclaré à la Chambre le 30 novembre que les programmes d'action positive étaient en place, ce qui n'est pas vrai.

Je le répète, depuis lors, le gouvernement réduit les subventions destinées à certains programmes et supprime d'autres programmes; je songe notamment au Programme d'extension de services de la main-d'œuvre, qui a permis à des milliers de Canadiennes de se passer de l'assurance-chômage et de l'assistance publique. Aussi, le premier ministre ne trouve-t-il pas qu'il est préférable de voir travailler les gens que de les voir devenir des assistés sociaux? Dès lors, n'est-il pas disposé à remettre en question l'ordre des priorités du gouvernement et à rétablir ces programmes, étant donné que les femmes sont plus exposées au chômage que les hommes?

● (1122)

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas changé nos priorités. Le secrétaire parlementaire a indiqué tout à l'heure la date d'entrée en vigueur du programme en question, ce qui prouve bien que nos priorités sont restées inchangées.

Ce que j'essaie de faire comprendre au chef du parti néo-démocrate, et il a bien du mal à le saisir, c'est que tous les pouvoirs publics tant fédéraux que provinciaux ou même municipaux ont jugé que le taux de croissance des dépenses publiques totales était trop élevé. Chacun d'entre nous doit chercher à diminuer ce taux de croissance. Nous n'allons pas pour autant réduire ou supprimer des programmes; mais tout simplement nous ne laisserons pas les dépenses augmenter comme prévu. Le député devrait comprendre ce que je veux dire en regardant la façon dont son parti augmente. Ses rangs ne grossissent pas comme prévu.